



vzw - AIB-VINÇOTTE Belgium - asbl

Siège d'exploitation: Jan Olieslagerslaan 35 • 1800 Vilvoorde

Tél +32(0)2 674 57 11 • fax +32(0)2 674 59 59 • info@vincotte.be • www.vincotte.com

Siège social: Diamant Building • Boulevard A. Reyerslaan 80 • B-1030 Bruxelles

Safety, quality and environmental services

Rapport n° : P0-1118 2031/A



F 230438

040-INSP

Rési code :

Antwerpen-Limburg

tél : 03 221 86 11

Oost & West -Vlaanderen

tél : 09 244 77 11

Brabant

tél : 02 674 57 11

Wallonie

tél : 081 432 611

1

PROCÈS VERBAL D'EXAMEN DE CONFORMITÉ ET/OU DE VISITE DE CONTRÔLE D'UNE INSTALLATION ÉLECTRIQUE BASSE TENSION

Responsable des travaux :

Installation :

Propriétaire / gestionnaire :

Nom, Prénom : VIEUX JEAN
Philippe
N° carte d'identité :
N°TVA: BE

Nom, Prénom : THOMAS et PIRON
Adresse : Waschebourg, 70
CP + Commune : 6740 Arlon
Tél : 1

THOMAS et PIRON
La Bessée, 14
1852 Gue...

Bases de l'examen : Règlement Général sur les Installations Electriques (RGIE)

Table with columns for RGIE articles (Art 270, 271, 276, 276bis, 86, 87, 88) and categories (Unité d'habitation, Unité de travail domestique, Parties communes, Unité de travail).

Données générales de l'installation électrique :

Form with fields for EAN (541449060010729349), Compt. kWh n° (34846445), Protection branchement (A), Conçue pour Un (230V), Courant nominal maximum (A), Câble d'alimentation tableau principal (5 X 10 mm²), Dispositif diff. gén. (63 A / 300 mA), Nombre de tableaux (1), Nombre de circuits terminaux (17).

Mesures - tests - contrôle visuel - scellés :

Form with fields for Contacts dir./indir., Montage, Appareils, Matériel, I>/section, Schémas, Contrôle bol de défaut, Résistance de dispersion de la prise de terre (5 Ω), Isolement général (220 MΩ), Continuité de terre, Test dispositif diff., Le dispositif différentiel général (a été plombé).

Infractions - Remarques (pour la signification des codes éventuels : voir au verso)

Table with columns for Infractions Nouvelle installation, Infractions Installation existante, Remarques, and Visa GRD ou mandataire.

Conclusion(s) :

La nouvelle installation est conforme n'est pas conforme au RGIE.

L'installation électrique doit être recontrôlée avant

Le 31 Aout 2034 (*)

par le même organisme de contrôle.

Agent visiteur :

Nom : José TOUSSAINT

Agent n° : 1118

Date : 31/08/2012

Pour le Directeur Général : Signature

TOUSSAINT José



Inspecteur Electri n° 1118

- Ce procès verbal doit être conservé dans le dossier de l'installation électrique... - Le Service Public Fédéral Economie doit être avisé immédiatement... - Le contrôle n'a porté que sur les parties visibles et accessibles de l'installation... (*) Les travaux nécessaires pour faire disparaître les infractions constatées au moment de la visite de contrôle doivent être exécutées sans retard...